

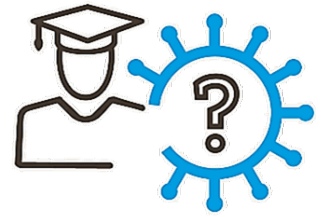


Note d'information à l'attention des étudiants

25 MARS 2021

Mise à jour des consignes sanitaires

Ce document est une annexe au règlement intérieur.



Face à l'évolution du contexte actuel et de l'état d'urgence sanitaire, les écoles ECORIS ont adapté l'organisation de leurs cours et le protocole a été mis à jour.

Nous vous rappelons que l'ensemble des gestes barrières que vous retrouverez ci-dessous sont à appliquer durant cette période d'épidémie afin de garantir la protection de chacun.



Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique (SHA) ne pas se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage non unique.



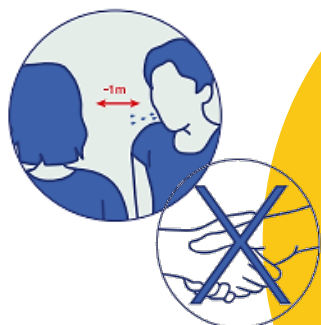
Eviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche.



Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt.



Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier



Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique :

- ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade ;**
- distance physique d'au moins 1 mètre (soit 4m² sans contact autour de chaque personne) ;**
- distance physique d'au moins 2 mètres (soit 8m² sans contact autour de chaque personne) lorsque les masques sont retirés (pause café, repas, ...);**



Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.), informer l'école et effectuer un test en pharmacie.

Déroulement des cours :



Les cours sont prévus en présentiel dans la mesure du possible. Une distanciation et le port du masque sera obligatoire dans chaque classe ainsi que dans l'enceinte et aux abords des établissements.



Déroulement des cours

Port du masque



Le port du masque sera obligatoire dans l'enceinte des établissements et pendant les cours.

Circulation au sein des établissements



Un plan de circulation sera mis en place afin d'éviter des flux importants au sein d'une même zone. Une circulation à sens unique sera prévue lorsque cela est possible. Les rassemblements au sein des établissements (locaux et parking) seront interdits.

Matériel



Les étudiants sont priés d'apporter le matériel nécessaire à la composition écrite, le prêt de matériel entre étudiant sera interdit.

Distances sociales



Les règles de distanciation sociale en vigueur devront être respectées par chacun.

Gestion des locaux



Les salles de cours seront aérées entre chaque cours. Dans la mesure du possible, les portes de circulation resteront ouvertes afin de limiter les contacts avec les surfaces.

Les établissements Ecoris resteront ouverts durant la pause déjeuner, des consignes seront affichées sur les équipements communs mis à la disposition de tous.

Un nettoyage des locaux est réalisé quotidiennement (tables, chaises, poignées de portes, sanitaires, etc.) et une désinfection à la pause méridienne.

Du gel hydro-alcoolique est mis à votre disposition au sein des établissements.

La vigilance de tous est plus que jamais nécessaire pour limiter la propagation de cette épidémie.

Nous avons hâte de vous retrouver !



ECORIS
L'ÉCOLE DE L'ENTREPRISE

La Direction

Le 25 mars 2021